

# ASSOCIATION SASSAY LOISIRS

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 25 JANVIER 2017

### COMPTE-RENDU DE RÉUNION

La réunion s'est tenue à 20h30 au Foyer scolaire.

Sont excusées Annick Thiercelin, Stéphanie Gaschet, Aurélie Boursier, Alexandrine Pinault et Mireille Vaslin.

#### **Ordre du jour**

Questions diverses

Organisation de la randonnée

#### **Questions diverses**

##### *☞ Dossier de subvention demandé par la mairie*

Sassay Loisirs compte 102 adhérents répartis sur 85 foyers.

Il y a eu de nouveaux adhérents en particulier pour le patchwork (2) et la peinture sans professeur (1).

##### *☞ Adhésions*

Le nombre de participants atteint :

- pour le ping 46 licenciés
- pour le fitness 21 inscrits (il est à noter que les certificats médicaux sont difficiles à récupérer !)
- pour la marche, on compte 12 participants

##### *☞ Site internet*

Renouvellement du pack domaine pour 23 €.

En 2016, on a dénombré 2600 visiteurs différents pour un total de 3724 visites.

Les compte-rendus de réunion du CA et de l'assemblée générale seront accessibles sur le site.

##### *☞ Maillots pour le tennis de table*

Ils ont eu beaucoup de succès

##### *☞ Partenariats*

Les contrats de participation ont été envoyés aux sponsors.

##### *☞ Exposition de peintures*

L'exposition de peintures à Cellettes est terminée.

30 € ont été versés à l'organisateur par l'association pour participation aux frais engagés.

Proposition de Maryse Ferrand relayée par Annick : organisation d'une exposition + salon de thé sur 2-3 jours. Un accord de principe est donné mais selon la disponibilité des locaux au foyer (à voir avec la mairie)

 *Imprinova*

Le coût du beach flag est de 200,40 €

### ***Randonnée***

Renouvellement de l'adhésion pour la parution de notre randonnée dans le calendrier des randonnées de la FFRP.

La liste des courses est établie, en se référant aux consommations de l'année dernière et en fonction des denrées déjà présentes en réserve.

Le tableau de l'organisation est revu point par point et réajusté.

L'ensemble de l'ordre du jour ayant été traité, le président déclare la réunion terminée.